

VUE D'ENSEMBLE

La politique d'accès aux comptes ONE Mail Direct décrit les modalités en vertu desquelles l'accès à une boîte aux lettres ONE Mail remise par cyberSanté Ontario (compte) peut être accordé. La présente politique vise à s'assurer que seul l'utilisateur final du compte a accès au contenu de ce compte, sauf si les situations spécifiques peuvent être démontrées.

cyberSanté Ontario peut réviser cette politique de temps à autre, conformément aux modalités de l'Annexe relative au service ONE Mail Direct. Toutes les révisions seront publiées à http://www.ehealthontario.on.ca/fr/services/resources. Les clients, les utilisateurs finaux et tout tiers qui souhaite avoir accès à un compte doivent consulter ce site Web pour obtenir les mises à jour à la présente politique.

L'accès fourni au compte d'un utilisateur final est limité à 30 jours et c'est à l'organisation qu'il incombe de communiquer la résiliation de ce compte pendant cette période. Santé Ontario travaillera avec l'ALE d'un client pour assurer la transition du contenu du compte de l'utilisateur final demandé (la boîte de courriels, la liste des tâches, le calendrier et les contacts associés à ce compte). L'utilisateur final reste propriétaire de son compte enregistré ONE ID. *Cette politique ne s'applique pas aux comptes génériques, qui sont généralement affectés en vertu de l'ALE ou du PLR.

INSTRUCTIONS POUR REMPLIR LE FORMULAIRE

- 1. Remplissez les champs obligatoires (*).
- 2. cyberSanté Ontario n'accordera l'accès demandé que pour les raisons suivantes :
 - a) L'utilisateur final du compte a fourni à l'organisation (« le client ») le consentement écrit pour accéder à son compte;
 - b) L'organisation peut justifier par écrit à cyberSanté Ontario que le compte est utilisé exclusivement à des fins administratives ou opérationnelles;
 - c) L'organisation peut justifier par écrit à cyberSanté Ontario que le compte appartient exclusivement à l'organisation et n'est pas affecté à un utilisateur final en particulier. Par exemple, par l'entremise d'une adresse de courriel générique comme admin@orgabcd.com;
 - d) En vertu des lois applicables, comme un mandat de perquisition délivré de façon valide ou une demande d'accès à l'information.
- 3. La personne légalement responsable (PLR) doit autoriser la demande
- 4. Envoyez le formulaire rempli par la poste, par courriel ou par télécopieur aux coordonnées suivantes :
 - a. Par courriel: onemailinfo@ehealthontario.on.ca
 - b. Par télécopieur :416 586-9399



ONE Mail Direct Demande d'accès aux comptes

*SECTION 1: RENSEIGNEMENTS SUR LE DEMANDEUR	
PRÉNOM	NOM DE FAMILLE
NOM DE L'ORGANISATION	TITRE
FONCTION	
Personne légalement responsable (PLR)	☐ Autorité locale d'enregistrement (ALE)
*SECTION 2: AUTORISATION DE LA PLR	
☐ Demande approuvée par la personne légalement responsable (PLR)	
*SECTION 3 : RENSEIGNEMENTS SUR LE COMPTE AUQUEL L'ACCÈS EST DEMANDÉ	
NOM DU COMPTE ONE MAIL	ONE ID
*SECTION 4 : FOURNIR L'ACCÈS À	
NOM DU COMPTE ONE MAIL	ONE ID
*SECTION 5 : RAISON DE L'ACCÈS	
L'utilisateur final du compte a fourni son consentement écrit	
☐ Ce compte est utilisé exclusivement à des fins administratives ou opérationnelles	
Le compte appartient exclusivement à l'organisation et n'est PAS affecté à un utilisateur final	
Le compte fait l'objet des lois applicables, d'un mandat de perquisition ou d'une demande d'accès à l'information	
Renseignements supplémentaires :	
*SECTION 6: RECONNAISSANCE	
J'accepte toute responsabilité liée à l'accès aux renseignements personnels ou aux renseignements confidentiels qui peuvent se trouver dans ce compte ou à leur divulgation.	
J'accepte que l'accès fourni au compte d'un utilisateur final individuel (boîte aux lettres) sera accordé temporairement pendant 30 jours et que Santé Ontario révoquera le compte à la fin de cette période.	
Date : Signati	ire :

QUESTIONS

Si vous avez des questions concernant ce formulaire ou la politique, veuillez prendre contact avec l'équipe de produit ONE Mail de cyberSanté Ontario: Par courriel : onemailinfo@ehealthontario.on.ca

Remarque : Toutes les demandes seront examinées par le directeur de l'équipe de produit ONE Mail. Si des approbations supplémentaires de la part de l'équipe de protection de la vie privée ou de l'équipe juridique sont requises, on prendra contact avec les personnes concernées